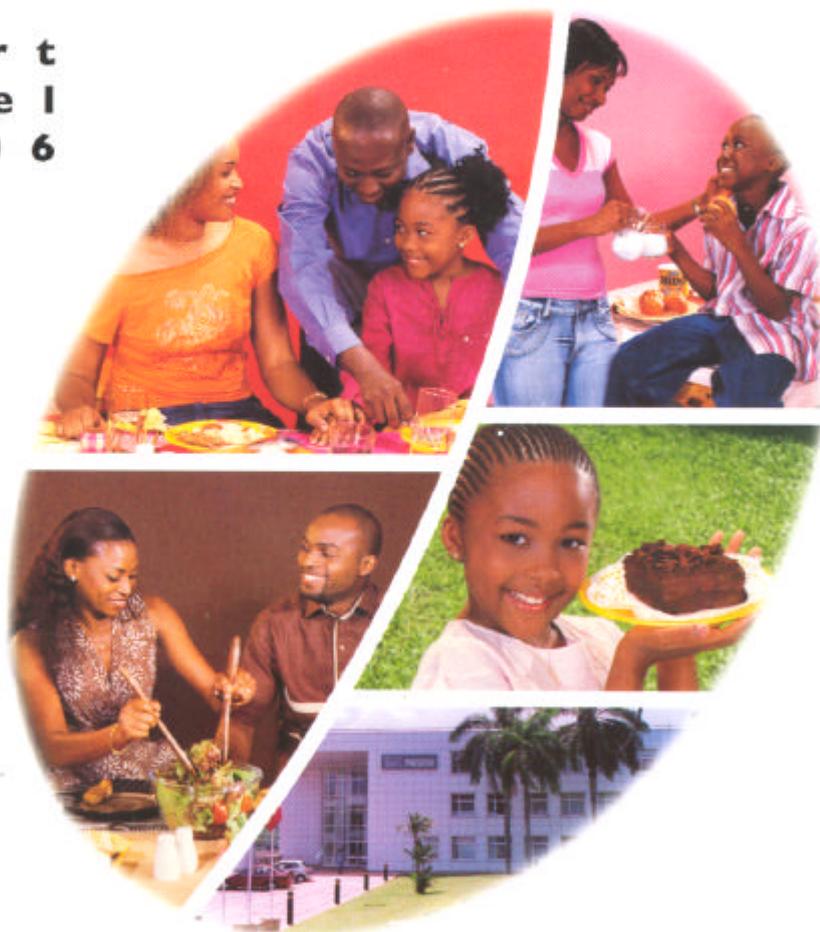


R a p p o r t
A n n u e l
2 0 0 6



Good Food, Good Life
Ensemble, Mieux Manger, Mieux Vivre





EXERCICE 2006

- Conseil d'Administration
- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Comptes
- Résolutions



■ **Président**

Mlle Virginie MEDAFE

■ **Vice-Président**

M. Friedrich MAHLER

■ **Administrateur-Directeur Général**

M. Daniel YAPOBI

■ **Administrateurs**

M. Alexandre CANTACUZENE

M. René AMICHIA

M. Georges N'DIA

Société Nestlé S.A.

■ **Commissaires aux Comptes**

Cabinet KPMG

Cabinet Ernst & Young

■ **Commissaires aux Comptes Suppléants**

Monsieur Franck NANGBO

Cabinet SIGECO



à l'Assemblée Générale du 08 juin 2007

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2006 de Nestlé Côte d'Ivoire.

MARCHE DES AFFAIRES

■ Commentaires généraux

Nestlé Côte d'Ivoire a mené ses activités en 2006 dans un environnement socio-politique tendu sans incidence majeure sur les affaires. Nous notons tout de même que la séparation du pays en deux zones distinctes a rendu difficile l'application des plans de couverture totale du territoire.

Malgré cette situation de fait, notre chiffre d'affaires global a connu une forte progression (+ 21%).



L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

Ventes totales hors taxes (millions FCFA)	2004	2005	2006	Variation 2006/2005
Produits laitiers	2 071	1 472	1 497	+2%
Nutrition infantile	3 046	2 822	2 350	-17%
Café soluble	25 576	29 116	35 954	+23%
Boissons chocolatées	785	713	846	+19%
Bouillons déshydratés	25 452	28 783	32 078	+11%
Assaisonnement liquide	542	691	616	-11%
Masses bouillons	14 176	7 827	13 185	+68%
Divers	986	1 743	2 371	+36%
Total	72 634	73 167	88 897	+21%

Sur l'ensemble des activités, l'évolution des ventes se caractérise par une forte hausse du chiffre d'affaires des masses bouillons destinées à l'exportation aux sociétés affiliées (68% par rapport à 2005), du café soluble (23% par rapport à 2005) et des bouillons déshydratés (11% par rapport à 2005).

Les groupes de produits laitiers et de Nutrition infantile sont en baisse, du fait de la très forte concurrence sur les prix que nous n'avons pas suivi afin de préserver nos marges.

Les ventes locales représentent 46,3% de notre chiffre d'affaires global et ont enregistré une progression de 21% par rapport à 2005.



ACTIF	31/12/2006	31/12/2005
Immobilisations incorporelles	0	4 081 829
Immobilisations corporelles	16 818 202 498	18 463 702 223
Immobilisations financières	1 255 489 454	1 186 274 059
Stocks	14 783 125 100	9 039 948 617
Créances et emplois assimilés	20 826 249 484	19 377 193 833
Trésorerie Actif	251 690 472	1 355 736 314
Ecart de conversion Actif	4 059 069	8 915 527
	53 938 816 077	49 435 852 402

PASSIF	31/12/2006	31/12/2005
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Prime de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	-1 692 360 472	-4 845 789 963
Résultat net de l'exercice	5 696 396 248	2 178 730 580
Emprunt	7 500 000 000	10 000 000 000
Autres dettes financières	2 817 556 997	2 174 554 713
Passif circulant	19 113 791 925	13 071 646 985
Trésorerie Passif	8 604 695 086	14 934 554 964
Ecart de conversion Passif	4 870 887	28 289 717
	53 938 816 077	49 435 852 402



Compte de Résultats

Nestlé Côte d'Ivoire

6

	31/12/2006	31/12/2005
Ventes de marchandises	5 373 569 589	4 016 551 997
Ventes de produits fabriqués	81 152 033 161	67 404 045 653
Travaux, Services rendus	1 120 017 118	1 040 896 067
Produits accessoires	1 251 493 232	705 987 254
<i>Sous total Chiffre d'affaires</i>	<i>88 897 113 100</i>	<i>73 167 480 971</i>
Production stockée	1 021 858 244	-893 751 805
Autres produits	737 995 518	1 604 765 923
<i>Sous total Autres Produits</i>	<i>1 759 853 762</i>	<i>711 014 118</i>
Total	90 656 966 862	73 878 495 089
Achats de marchandises et variation de stocks	2 951 537 786	1 958 196 327
Achats de matières et variation de stocks	28 517 907 643	18 876 401 107
Autres achats et variation de stocks	14 974 549 369	14 192 815 140
Transport	3 189 881 779	2 359 761 760
Services extérieurs	14 483 826 233	13 748 287 143
Impôts et taxes	1 474 232 334	1 396 274 087
Autres charges	814 983 690	2 525 863 923
Total	66 406 918 834	55 057 599 487
Valeur ajoutée	24 250 048 028	18 820 895 602
Charges de personnel	10 800 684 912	11 218 471 174
Exédent Brut d'Exploitation	13 449 363 116	7 602 424 428
Reprises de provisions	308 383 265	567 556 910
Transfert de charges	462 164 113	1 593 371 672
Dotations aux Amortissements et provisions	-4 217 617 354	-4 206 487 831
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 002 293 140	5 556 865 179
Revenus financiers	49 047 585	-54 063 791
Gains de change	151 908 332	251 611 634
Frais financiers	-1 823 165 983	-2 489 481 574
Pertes de change	-77 650 220	-175 412 555
Dotations aux Amortissements et provisions	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	8 302 432 854	3 089 518 893
Plus-values de cession	6 908 214	-102 414 313
Charges H.A.O.		0
Produits H.A.O.	9 809 961	0
Impôts sur le résultat	-2 622 754 781	-808 374 000
BENEFICE NET	5 696 396 248	2 178 730 580

I. Marché local - Côte d'Ivoire

Développement par groupe de produits

Produits laitiers



L'année 2006 a été une année entièrement consacrée à bâtir et développer la catégorie des céréales familles, une catégorie prometteuse qui devrait nous permettre de renouer avec la croissance et compenser les manques à gagner sur les laits.

Les nombreuses actions menées ont donné l'occasion d'animer la marque et d'argumenter auprès des consommateurs sur les bénéfices de la bouillie CEREVITA, tout en multipliant les occasions d'essais.

Quant aux laits en poudre, un accent particulier a été mis sur le lait de croissance pour les enfants âgés de 1 à 3 ans.

Nutrition infantile

L'année 2006 a été marquée par des difficultés d'approvisionnement sur les farines infantiles au cours du premier semestre. Afin de disposer d'une offre plus complète et plus économique, nous avons introduit des nouveaux formats en étuis cartons de 250 g en octobre.

"Le Plan d'Eveil Nutritionnel", qui vise à informer les mères sur la nutrition selon les étapes de la croissance et non plus seulement sur l'âge des enfants, constitue depuis 2004, notre priorité en matière de communication. Ce changement dans les pratiques prend du temps à s'établir.



Avec le recrutement des nouveaux délégués médicaux sur le second semestre, nous avons amélioré notre présence en terme de visite médicale, tant à Abidjan qu'à l'intérieur.

En 2007 nous allons redynamiser les partenariats avec les professionnels de la santé et les associations médicales surtout au niveau de la recherche, ceci avec la mise en place de l'**Institut Nestlé Nutrition pour l'Afrique (INNA)**. Les grands projets d'innovation et de rénovation dans le domaine des laits infantiles seront les événements marquant pour cette année.

Pour les Farines infantiles, nous allons poursuivre le lancement des formats 50 g et 250 g pour toutes les variétés après le Riz et le Blé. Un élargissement de la gamme avec de nouvelles variétés est prévu afin de couvrir toutes les étapes du Plan d'Eveil Nutritionnel.

Les efforts de visibilité et de communication sur nos marques et produits se poursuivront tout au long de 2007.



I. Marché local - Côte d'Ivoire

Développement par groupe de produits

Café soluble

Les résultats obtenus cette année, sont les meilleurs jamais enregistrés.

La priorité en 2006 a été de mettre en œuvre, un nouveau plan de communication pour lever les freins à la consommation du café et aboutir à l'établissement d'une véritable culture de la consommation du café en Côte d'Ivoire.

Les efforts ont donc été réunis pour la production de l'émission télévisée d'éducation sur les vertus du café : La Vie Côté Café.

En plus de ce programme, nous avons reconduit nos activités d'échantillonnage pour recruter de nouveaux consommateurs à travers :

- NESCAFE African Revelations.
- Les sponsorings d'activités de jeunes.

Nous avons amélioré la visibilité de la marque NESCAFE ainsi que la disponibilité des produits NESCAFE Classic et NESCAFE Crem 3 en 1 dans les points de vente.

Des actions promotionnelles ont permis de récompenser la fidélité de nos consommateurs.

Nous avons également élargi notre offre produit avec l'introduction en fin d'année d'un format accessible à savoir le NESCAFE Classic 100 g sachet.

En 2007, nous allons consolider nos acquis en améliorant notre communication média et nos activités hors média orientées vers les jeunes.



I. Marché local - Côte d'Ivoire

Développement par groupe de produits

Boissons chocolatées

2006 a marqué l'arrêt des investissements marketing sur NESQUIK, afin de concentrer tous nos efforts au développement de la marque MILO retenue comme marque stratégique du Groupe Nestlé en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les ventes des deux marques ont enregistré une croissance globale 15% en volume dont 51% sur la seule marque MILO.

CHOCOMILO, dernier-né de la gamme MILO introduit en décembre 2005, représente déjà 14% des performances totales.

Les activités majeures sur MILO : 150 000 contacts réalisés au travers des activités d'échantillonnage

Diverses activités ont été initiées en vue de promouvoir la marque, dont les plus importantes : les programmes "MILO Partenaire des Ecoles" et "WOZO Vacances".

"MILO Partenaire des Ecoles" est un programme qui vise à accroître le capital sympathie de la marque par l'organisation d'animations dans les établissements scolaires. En 2006, une dizaine d'établissements ont bénéficié de ce programme qui comporte des activités sportives dirigées, des jeux-concours et des dégustations de MILO.

En outre, le sponsoring du concours télévisé "WOZO Vacances" a été reconduit. Ce sponsoring est soutenu par un vaste programme de dégustations au travers des grandes villes du pays avec diverses activités : échantillonnage, animations radio de proximité, animations publiques ou en salle.

2007 sera une année importante pour la marque MILO, que nous nous efforcerons de positionner comme leader du marché des boissons chocolatées.



I. Marché local - Côte d'Ivoire

Développement par groupe de produits

Produits culinaires

2006 a été l'année de la confirmation des bonnes performances enregistrées depuis 2 ans sur la catégorie.

Les bouillons déshydratés

La parfaite maîtrise du terrain et les excellents rapports avec le commerce et le consommateur ont permis de consolider la croissance des bouillons, particulièrement celle de MAGGI Tablette.

Assaisonnement liquide

La poursuite de la communication media sur les nouveaux attributs du produit permet d'assurer le développement de la catégorie.

Base pour sauce

Avec le lancement de MAGGI secret de ma sauce claire, c'est le retour de NESTLE sur cette catégorie mais avec un nouveau produit beaucoup plus adapté aux besoins du consommateur.

Visibilité

Pour 2006, MAGGI a surtout consolidé sa présence dans les points de vente, mais avec un rafraîchissement de sa visibilité à l'extérieur.



Service consommateurs



Le Service Consommateurs a encore cette année mené des actions tant au niveau interne qu'externe.

Les points forts de 2006 ont été la célébration de la fête des Mères avec les membres du Club Maggi Cuisine Plus et l'organisation des ateliers de cuisine lors du lancement de notre nouveau produit "MAGGI SECRET DE MA SAUCE CLAIRE / TOMATE".



Le Service Consommateurs reste toujours à l'écoute de nos consommateurs à travers les appels téléphoniques, les courriers, les visites sur le terrain, les mails, etc.... une manière pour nous de les connaître, de les écouter, de les comprendre et de les fidéliser.

Foodservices

Nos activités en 2006 ont visé les objectifs suivants :

- Améliorer les prestations des points de consommations que nous avons installées.
- Poursuivre notre campagne de visibilité dans les points de consommations.
- Former les tenancier(s) de nos points de consommations en termes d'hygiène.



Nouveau

MAGGI.
Secret de...
ma Sauce Claire/Tomate

Sauce **PLUS** Savoureuse et Onctueuse avec une Belle Couleur Tomate

100F^{de}

Secret d'une sauce claire hors du commun !

MAGGI et moi, le secret du bonheur !

MAGGI.

Qu'est ce MAGGI Secret de... ?

MAGGI Secret de... est une aide culinaire en poudre que vous ajoutez à vos sauces claires. Il enrichit vos sauces en leur donnant un bon goût, une légère onctuosité et une belle couleur de tomate.

Comment cuisiner avec MAGGI Secret de... ?

UN SACHET DE 30G POUR UNE PRÉPARATION DE 6 À 8 PERSONNES

Faites revenir séparément les premiers ingrédients (viande, poisson, légumes etc...) dans de l'huile et ajoutez progressivement MAGGI Secret de... tout en remuant.

Ajoutez la quantité d'eau et les autres ingrédients nécessaires à votre sauce (souffles, pâtes, légumes). Laissez bouillir, salez à votre convenance, puis poursuivez la cuisson.

Double avantage de cuisiner avec MAGGI Secret de...

- MAGGI Secret de... permet de réduire certains ingrédients
- MAGGI Secret de... permet d'obtenir une sauce onctueuse et appétissante

MAGGI et moi, le secret du bonheur !

MAGGI.

Nouveau

MAGGI.
Secret de...
ma Sauce Claire/Tomate

Sauce **PLUS** Savoureuse et Onctueuse avec une Belle Couleur Tomate

Succès assuré !

MAGGI et moi, le secret du bonheur !

MAGGI.

Nestlé
CERELAC

Les avantages de Nestlé CERELAC en plus de 150g

Composition

CERELAC CERELAC en plus de 150g est le format idéal pour les mamans parce que :

- Il peut être utilisé comme recharge rapide avec le sachet de 40g
- Très pratique, il permet aux mamans de faire des économies
- Il est plus hygiénique car il contient 40g en plus conformément à l'étiquetage

Qu'est-ce que CERELAC ?

- Il contient toutes les vitamines nutritionnelles qui sont dans le lait de 40g, fournissant une nutrition adaptée pour la croissance du bébé et son développement sain
- Nestlé CERELAC en plus de 150g assure une recharge en douceur qui conserve toute la fraîcheur du produit
- Il est aussi parfait pour les adultes et les enfants de 1 an

Recommandé par les experts de la nutrition de l'OMS

Plan d'Éveil Nutritionnel

Le plan d'Éveil Nutritionnel (PEN) est un outil qui aide les parents à évaluer les besoins nutritionnels de leur bébé et à choisir les aliments les plus adaptés à son développement.

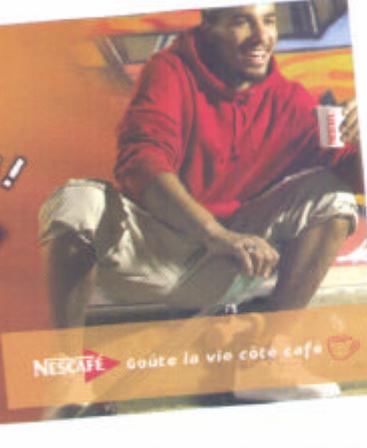



NESCAFÉ Classic

Eveille tes sens !

Nestlé Nescafé Classic

NESCAFÉ goûte la vie côté café



Nouveau

NESCAFÉ Classic

sachet de 100g plus de café à PARTAGER

Nestlé Nescafé Classic

NESCAFÉ goûte la vie côté café



Nestlé

NIDO 1+

Lait de croissance

Devient

NIDO 1+ Protection

Donnez plus à la croissance de votre enfant.



II. Marchés Export

Bilan chiffre Export

Le Chiffre d'affaire Export de NCI en 2006 :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à FCFA 46 430 millions contre FCFA 38 414 millions en 2005, soit une hausse de 21% due à une bonne performance de l'ensemble des marchés de la région et à l'augmentation des ventes vers NESTLE GRECE.
- Au niveau des volumes, nous avons exporté 27 889 Tonnes contre 24 086 Tonnes en 2005, soit une progression de 16%.

Les destinations de produits fabriqués dans nos 2 usines de Yopougon et de Zone 4 sont toujours la Région Afrique Centrale et de l'ouest et la Grèce (NESCAFE).

Le Volume exporté par site de production :

- Fabrique de Yopougon : 20 490 Tonnes, soit 112% de l'effectif 2005.
- Fabrique de Zone 4 : 7 399 Tonnes, soit 128% de l'effectif 2005.

Le Volume exporté par groupe de produits :

- Culinaires : 20 303 Tonnes
- Boissons : 7 399 Tonnes
- Céréales / Nutrition/Laits : 187 Tonnes



GLOBAL BUSINESS EXCELLENCE

GLOBE

UNLOCKING NESTLÉ'S POTENTIAL

"Global Business Excellence" ou en abrégé GLOBE, est un programme créé en juillet 2000 et constitué d'une série de projets destinés à améliorer les performances et l'efficacité opérationnelle des activités de Nestlé dans le monde entier.

Le groupe Nestlé a initié ce programme dans le but de tirer avantage de son potentiel et de sa taille afin de maintenir sa position de N° 1 mondial de l'industrie alimentaire et surtout de continuer à prospérer efficacement dans un environnement de plus en plus complexe et en constante évolution.

Les objectifs assignés à GLOBE sont de sélectionner les meilleures méthodes de travail et les mettre à disposition des marchés, ceci en harmonisant les données de base internes et externes et en standardisant les systèmes informatiques.

Le but recherché est l'accélération de la croissance et l'amélioration de la profitabilité par l'optimisation de toutes les opérations internes. Ceci aura pour conséquence l'amélioration de la qualité perçue de nos produits par les consommateurs et de nos performances vis-à-vis de nos clients et de nos fournisseurs.

Globe permettra également d'accélérer la prise de décision sur base d'analyse d'informations fiables et disponibles à une échelle globale.

Investissements

Les dépenses d'investissement en immobilisation de 2006 se sont élevées à FCFA 1 715 millions soit 2 % du chiffre d'affaires, contre FCFA 1 780 millions en 2005.

Les nouvelles acquisitions se rapportent principalement à l'outil de production à hauteur de :

- FCFA 475 millions pour l'usine de Yopougon, relatifs aux dépenses de rénovation du système de sécurité incendie.
- FCFA 963 millions à l'usine de Zone 4, concernant la rénovation du système de sécurité incendie et la dernière tranche de mise en œuvre du système d'utilisation de gaz.

Des investissements de l'ordre de FCFA 278 millions ont été réalisés au niveau du siège et portaient sur le système de sécurité, le renouvellement de véhicules et de matériel informatique.

Un ajustement comptable a été effectué au niveau du report à nouveau. En effet, en application des règles comptables du groupe Nestlé (Nestlé Accounting Standard), les stocks de pièces de rechange ne figuraient pas dans les états financiers de la société.

Afin de s'aligner sur les principes comptables de l'OHADA, les stocks de pièces de rechange ont été inscrits à l'actif du bilan du présent exercice. Ces stocks s'élèvent à FCFA 925 millions au 31 décembre 2006 contre FCFA 975 millions à la clôture de l'exercice précédent.

Ce changement de méthode comptable lié à l'inscription du stock des pièces détachées dans les états financiers a conduit à un ajustement à la hausse des capitaux propres d'ouverture pour un montant de FCFA 975 millions et à un ajustement sur le résultat de l'exercice en cours de FCFA 50 millions.

Le report à nouveau est ainsi ramené de FCFA 2 667 millions à FCFA 1 692 millions.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à FCFA 5 596 millions soit 6,2% du chiffre d'affaires contre FCFA 2 178 millions en 2005, ce qui représente une augmentation de 57%.

Ce résultat s'explique essentiellement par le bon niveau des volumes de ventes notamment sur les produits à forte rentabilité tels que les bouillons et le Café soluble. La bonne maîtrise des charges diverses et la baisse des charges du personnel ont eu un effet bénéfique sur l'excédent d'exploitation.

Il faut également indiquer que nous avons bénéficié d'une réduction d'impôt sur les sociétés, selon les dispositions de l'annexe fiscale 2006 le taux de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux a été ramené de 35% à 27%, à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2006.



Situation financière

L'endettement total auprès des banques a régressé de FCFA 6,3 milliards (FCFA 14,9 milliards à fin 2005 contre FCFA 8,6 milliards à fin 2006).

Nous avons également procédé au remboursement de la première échéance de notre emprunt obligataire, correspondant à FCFA 2,5 milliards. En conséquence, nous observons une baisse des frais financiers.

Les capitaux propres hors bénéfice net de l'exercice s'élèvent à FCFA 10,2 milliards, soit une progression de 45% comparé à l'exercice précédent.



Action - Bourse

Le cours de l'action Nestlé Côte d'Ivoire continue de baisser. Au 31.12.2006 le cours a atteint le niveau de Fcfa 42 600 contre Fcfa 51 600 au 31.12.2005.

L'effectif global de Nestlé Côte d'Ivoire a été stable.

Notre politique de communication s'est avérée dynamique à travers des campagnes d'information et de sensibilisation organisées par les Comités respectifs sur tous les sites de la compagnie.

La mobilisation du personnel autour de l'avancement des projets GLOBE, le dévouement des collaborateurs et leur esprit d'appartenance à la famille Nestlé ont favorisé la bonne marche des affaires.

Au niveau de la formation, Nestlé-CI a maintenu les efforts des années passées, malgré la crise économique, en assurant le développement des collaborateurs à travers de nombreux séminaires organisés aussi bien à l'étranger qu'en interne.



Après constitution de la provision pour impôt sur le résultat, le bénéfice net de l'exercice s'élève à FCFA 5 696 396 248. Après correction du report à nouveau déficitaire de 2005 consécutive au retraitement comptable des stocks de matériels technique, le bénéfice net distribuable s'élève à FCFA 4 004 035 776.

Dans ces conditions, votre Conseil d'Administration estime possible de verser un dividende aux actionnaires et propose d'affecter comme suit, les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006 :

Bénéfice net de l'exercice	5 696 396 248	FCFA
Report à nouveau antérieur	(1 692 360 472)	FCFA
Total à la disposition des actionnaires	4 004 035 776	FCFA
Dividendes aux actionnaires	3 972 672 000	FCFA
Laissant un solde positif de	31 363 776	FCFA

Que nous vous proposons de reporter à nouveau.

En conséquence, nous vous proposons qu'il soit versé un dividende brut de FCFA 3 600 par action, équivalent à un dividende net de FCFA 3 240 par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

Perspectives 2007

Les objectifs pour 2007 restent ambitieux, mais seront toutefois conditionnés par l'évolution de la situation politique. Nous misons toujours sur les piliers Culinaires et Café soluble.



Rapport Général des Commissaires aux Comptes

États financiers annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2006

19

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Nestlé Côte d'Ivoire, S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le droit comptable de l'OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes portées dans l'état annexé :

- a)** Dans le tableau I-B4 relatif aux engagements pour pensions et indemnités de retraite est inscrit un montant de FCFA 309 millions. Ce montant représente les engagements non encore provisionnés au passif du bilan au 31 décembre 2006 et correspond à 1/5 des droits acquis, au 31 décembre 2003, par le personnel actuellement en fonction.

Pour mémoire, au 31 décembre 2003, la société avait décidé de comptabiliser pour la première fois une provision pour indemnités de services rendus et d'étaler la comptabilisation de cet engagement sur cinq exercices en raison de l'importance du montant. En conséquence, une provision est progressivement comptabilisée et la part des engagements non encore comptabilisée est indiquée dans l'état annexé. À la clôture de l'exercice 2006, la provision inscrite au passif du bilan au titre de ces engagements s'élève à FCFA 1.236 millions et correspond aux 4/5 des droits acquis au 31 décembre 2003 par le personnel actuellement en fonction, auxquels s'ajoutent les droits acquis en 2004, 2005 et 2006.

- b)** Dans le tableau I-A2 est exposé un changement de méthode comptable concernant le stock de pièces de rechange.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Côte d'Ivoire
Auditeurs Associés en Afrique

Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

Le 14 MAI 2007



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées Exercice Clos le 31 décembre 2006

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1. Cocontractant : Nestlé GHANA, S.A.

Administrateurs concernés : Nestlé, S.A., Monsieur Alexandre Cantacuzène, Monsieur Friedrich Mahler.

1.1.1. Nature et objet : Transfert d'une machine de production Schmucker de Nestlé Côte d'Ivoire vers Nestlé Ghana afin de rationaliser la production des produits NESCAFE au niveau régional.

Modalités et rémunération : Le produit de cession de cette immobilisation enregistré dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à FCFA 118 millions.

1.1.2. Nature et objet : Transfert vers Nestlé Ghana d'une ligne de machines de production concernant les produits laitiers, avec pour motif la production régionale de lait en poudre par Nestlé CWAR.

Modalités et rémunération : Le produit de cession de ces immobilisations enregistré dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à FCFA 21 millions.

1.2. Cocontractant : Nestlé GUINEE, S.A.

Administrateurs concernés : Nestlé, S.A., Monsieur Alexandre Cantacuzène, Monsieur Friedrich Mahler.

1.2.1. Nature et objet : Transfert vers Nestlé Guinée de machines de production de produits culinaires qui seront remplacés par des équipements plus performants en provenance de Nestlé Sénégal d'une valeur de FCFA 216 millions.

Modalités et rémunération : Le produit de cession de ces immobilisations enregistré dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à FCFA 11 millions.

1.3. Cocontractant : Monsieur Daniel YAPOBI

Administrateurs concernés : Monsieur Daniel Yapobi, Directeur Général.

1.3.1. Nature et objet : Investissements sécuritaires engagés au domicile du Directeur Général en vue de créer un point de rassemblement des expatriés en cas d'émeutes.

Modalités et rémunération : Le coût des travaux inscrit dans les comptes de charges de l'exercice clos le 31 décembre 2006 s'élève à FCFA 14 millions.

2. En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1. Cocontractant : Nestlé SAHEL, S.A. Unipersonnelle

Administrateurs concernés : Monsieur Friedrich Mahler

2.1.1. Accord d'approvisionnement temporaire

Nature et objet : Nestlé Sahel, S.A. a concédé à Nestlé Côte d'Ivoire le droit de distribuer les produits Nescafé dans les pays du Sahel.

Modalités et rémunération : En contrepartie de la concession, Nestlé Côte d'Ivoire a versé à Nestlé Sahel une rémunération globale destinée à couvrir les investissements engagés par Nestlé Sahel pour l'entretien, le maintien et le développement de son réseau dans les pays du Sahel. La rémunération versée à Nestlé Sahel au cours de l'exercice 2006 s'élève à FCFA 828,7 millions hors taxes.

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées Exercice Clos le 31 décembre 2006

2.1.2. Convention de refacturation de charges de fonctionnement

- Nature et objet* : Refacturation à Nestlé Sahel d'une quote-part des charges des services informatique, ressources humaines, supply chain et autres services extérieurs (eau, électricité, téléphone).
- Modalités et rémunération* : Au titre de cette convention, les produits perçus par votre Société au cours de l'exercice 2006 s'élèvent à FCFA 18,6 millions.

2.1.2. Convention de bail de locaux professionnels

- Nature et objet* : Utilisation par Nestlé Sahel d'une partie des locaux du siège de Nestlé Côte d'Ivoire.
- Modalités et rémunération* : Au titre de cette convention, les produits perçus par votre Société au cours de l'exercice 2006 s'élèvent à FCFA 20,6 millions.

2.2. Cocontractant : Monsieur Daniel YAPOBI

Administrateurs concernés : Monsieur Daniel Yapobi

- Nature et objet* : Convention de rémunération de Monsieur Daniel Yapobi en qualité de directeur général de votre Société.

2.3. Cocontractant : Nestlé, S.A.

Administrateurs concernés : Nestlé, S.A.

- Nature et objet* : Garantie irrévocable et inconditionnelle de Nestlé, S.A. en tant que caution solidaire à la couverture de l'emprunt obligataire émis par Nestlé Côte d'Ivoire.
- Modalités et rémunération* : Cette garantie est rémunérée par une commission de 1 % calculée sur l'encours moyen de l'emprunt obligataire. La commission supportée à cet effet par votre Société au cours de l'exercice 2006 s'élève à FCFA 75 millions.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Côte d'Ivoire
Auditeurs Associés en Afrique

Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert-Comptable Diplômé

Le 14 MAI 2007

Resolutions Proposées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 juin 2007

24

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- Approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte un bénéfice net de FCFA 5 696 396 248 ;
- Approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2006 :

Bénéfice net de l'exercice	5 696 396 248
Report à nouveau antérieur	(1 692 360 472)
Total à la disposition des actionnaires	4 004 035 776
Dividende aux actionnaires	3 972 672 000
Laissant un solde positif de	31 363 776

Que l'Assemblée Générale décide de reporter à nouveau.

En conséquence, il sera distribué aux actionnaires un dividende brut de FCFA 3 600 par action équivalent à un dividende net de FCFA 3 240 par action après déduction de l'impôt actuellement en vigueur.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2006.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale fixe à FCFA 27 750 000 par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du premier jour de l'exercice en cours.

Cinquième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de l'Assemblée Générale.



Route du Lycée Technique Cocody - 01 B.P. 1840 Abidjan 01
Tél. : 22 40 45 45 - Fax : 22 44 43 43